



Paris, le 20 juin 2016

## **Club Thot et la gestion de la paye : une problématique que nous souhaitons partager avec vous ?**

L'annonce récente du rachat de l'entreprise Movinmotion par le groupe de protection sociale Audiens, est l'occasion pour nous de vous présenter qui est le Club Thot, quels sont ses membres et de revenir sur une question importante : qu'est-ce qu'un prestataire de payes ?

Vous êtes entrepreneur dans la culture et les médias et vous êtes quotidiennement confrontés à de nombreuses spécificités fiscales, comptables et sociales et vous avez besoin de spécialistes pour vous accompagner.

Conscient qu'il manquait à certains professionnels qualifiés du secteur de la visibilité dans leur métier d'accompagnement des entreprises des secteurs cultures et media, des experts comptables, des avocats et des assureurs, se sont regroupés au sein du Club Thot.

Aujourd'hui ce sont 50 professionnels, donc certains ont plus de 30 ans d'existence, qui sont aux cotés des entrepreneurs pour expliquer, résoudre, former, sécuriser, les problématiques évoquées préalablement.

Ces hommes et ces femmes de terrain, mettent en commun leurs compétences et connaissances au service d'une cause : la satisfaction client.

Parmi les sujets les plus complexes figure en premier lieu la complexité de l'emploi des intermittents.



Produire vos projets, recruter et gérer des intermittents, ne sont pas le simple fait de posséder un logiciel ou d'avoir recours à une solution automatique de génération de feuilles de paies et de déclarations sociales.

Toutes ces fonctions nécessitent beaucoup de technicité, d'expérience, d'être sur le terrain, au fait de l'activité de l'entrepreneur.

Sécuriser la paye est un élément capital : Raison pour laquelle un généraliste ne pourra pas répondre à ce besoin. Ce sont au contraire quelques experts comptables spécialisés, des prestataires de payes du secteur et des éditeurs de logiciels historiques qui seront à même de vous accompagner.

Le rachat d'une société permettant par internet de générer ses paies et ses déclarations sociales par un groupe de protection social qui sera aussi votre éditeur de paies interroge en terme d'indépendance, de conseil et de garantie des droits sociaux.

Depuis l'annonce du rachat de Movinmotion par Audiens, les membres du Club Thot n'ont cessé de contester l'objet de ce rachat. Nous pensons qu'adopter une solution standardisée « paye » est un mirage, surtout à travers un prestataire « presse-bouton » sans valeur ajoutée qui ne répond pas spécifiquement au besoin du secteur riche de sa diversité.

Choisissez donc bien vos partenaires, vos prestataires en fonction de vos compétences et de vos besoins. Les membres du Club Thot sont à votre disposition au travers du site [www.club-thot.fr](http://www.club-thot.fr) et directement au travers leurs sites web et les réseaux sociaux.

A très bientôt

Les membres du Club Thot